

## Utilisation du Portail Famille

Madame, Monsieur,

A compter de la rentrée scolaire 2015, le système de paiement des repas de cantine scolaire de la commune a évolué. Le système des « tickets de cantine » a été remplacé par une facturation mensuelle des familles, et par une plateforme internet, le **Portail Famille**, permettant l'inscription des enfants à ce service et le règlement des factures.

Bien entendu, les familles n'ayant pas accès à internet bénéficient tout de même de ce service public

Vous trouverez ci-après quelques explications nécessaires à l'utilisation de cet outil.

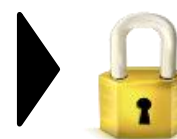
### 1) Accéder à la plateforme internet

Chaque famille ayant un ou plusieurs enfant(-s) scolarisé(-s) dans les écoles publiques ou privée de La Fouillouse bénéficie d'un compte sur notre plateforme internet, accessible depuis le site web de la commune dans la rubrique « Cantine scolaire », où un petit encadré vous invite à vous identifier pour vous connecter à la plateforme.



Vos identifiant et mot de passe **vous sont communiqués par nos services.**

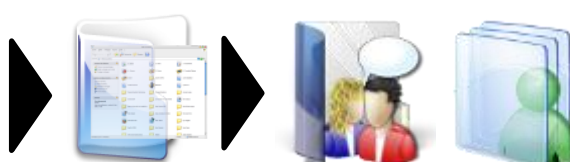
*Note : une fois connecté sur la plateforme, vous arriverez sur la page d'accueil et aurez la possibilité de personnaliser ce mot de passe en cliquant sur l'icône :*



### 2) Paramétrer votre compte

La plateforme internet dispose déjà, concernant votre famille, de la plupart des informations strictement nécessaires au fonctionnement du service. Il se peut toutefois que certaines informations ne soient plus à jour, et il peut être utile d'en ajouter certaines (ex : numéros de téléphone, e-mail).

Vous pourrez accéder à ces informations en cliquant sur l'icône « Mon Compte », et en naviguant dans les différents onglets du bandeau situé sur la gauche de la page. Seuls les onglets « Infos responsable » et « Informations Conjoint » seront utilisés par le service.



## IMPORTANT – COURRIER À CONSERVER

Nous vous conseillons fortement, dans la rubrique « Infos responsables », de **bien renseigner votre adresse e-mail** et de **sélectionner « Oui » dans la rubrique « Autorisation courriel »**. La messagerie électronique pourra ainsi être utilisée pour vous adresser des informations importantes, vous informer des factures en attente de règlement.

### 3) Vos enfants

Vos enfants scolarisés à La Fouillouse ont été enregistrés dans notre plateforme, et rattachés à votre famille, généralement sur la base des informations récupérées depuis les bases de données de l'Éducation Nationale : état civil, classe, personnes responsables...

Nous vous invitons néanmoins à vérifier l'exactitude de ces informations, et le bon rattachement de tous vos enfants. Vous avez la possibilité de mettre à jour ces informations ou de les compléter, de corriger d'éventuelles erreurs, ou d'ajouter la photo de votre enfant en cliquant sur l'icône « Mes enfants », en sélectionnant l'enfant concerné et en naviguant avec les différents onglets situés sur la gauche de la page.

### 4) Réserver des repas à la cantine

**La réservation des repas est obligatoire.** Elle a lieu depuis la fiche de chaque enfant, en cliquant avec le bouton droit de la souris sur les cases du calendrier de la ligne « restauration scolaire ». Il est possible d'y réserver les repas plusieurs semaines à l'avance, ou d'y annuler des réservations.

The screenshot displays a user profile section with the following information:

- Scolaire : E1 MOYENNE SECTIONS
- Prelevement : Non
- Nom du Responsable : [redacted]
- N° Famille : 42480

Below this is an 'Agenda' section with a legend for various statuses:

- Réservé (orange square)
- Erreur (red square)
- Congé (blue square)
- Absence à vérifier (yellow square)
- Heure hors contrat Régulier (green square)
- Fermeture (grey square)
- Absent facturé (red square)
- Demande en attente (orange square)
- Absent excusé (purple square)
- Réservation en cours de traitement (hourglass icon)
- Réservation refusée (red X icon)
- Absence en cours de traitement (hourglass icon)
- Petites vacances (P icon)
- Grandes vacances (G icon)
- Jour férié (F icon)

A note states: 'Cliquer **droit** sur un champ [ ] ou [ ] pour demander une réservation ou une absence'.

The main calendar is for September 2015, with columns for days of the week (Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di) and rows for dates (01 to 30). A dropdown menu is open over the 04th, showing options: 'Demande de Réservation' and 'Déclarer une absence'.

## IMPORTANT :

- Les réservations ou annulation devront être réalisées **au plus tard le jeudi pour la semaine suivante.**
- Passé le jeudi, les réservations/annulations seront impossibles sur la plateforme. Elles n'interviendront que sur appel téléphonique auprès des services municipaux.
- Sauf motif imprévisible dûment justifié, **les réservations ou annulations tardives donneront lieu à l'application de pénalités**

### 5) Payer les repas

Le paiement des repas de vos enfants interviendra sur facture à la fin du mois, en fonction des repas consommés. Cette facture vous sera adressée par courrier et/ou par e-mail. Elle sera en outre consultable depuis la page d'accueil de la plateforme internet.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour le paiement de cette facture :

- Paiement par carte bancaire depuis la plateforme internet : ce mode de paiement, disponible à tout moment, est de loin le plus pratique : vous serez redirigé vers la plateforme de paiement du Trésor Public, que vous utilisez peut-être déjà pour payer vos impôts ou amendes. Le paiement par Internet est ainsi

## IMPORTANT – COURRIER À CONSERVER

parfaitement sécurisé : vos informations bancaires ne transitent ni par la commune, ni par aucun prestataire extérieur.

- Paiement par chèque adressé ou déposé en mairie : il est aussi possible de régler les factures par chèque, déposé à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture, ou adressé par courrier.
- Paiement en espèce : Le paiement en espèce sera enfin toujours possible, mais uniquement à l'occasion de permanences organisées mensuellement en mairie. Aucun paiement en espèce ne sera accepté en dehors de ces permanences.

### 6) Je ne dispose d'aucun accès internet : comment faire ?

Les familles ne disposant pas d'un accès internet se verront tout de même créer un compte sur la plateforme internet, puisque cet outil nous est indispensable à la bonne gestion du service. Elles bénéficieront de l'essentiel des services disponibles.

- Nous invitons ces familles à contacter nos services au 04 77 30 10 34 pour vérifier auprès d'eux les informations les concernant et concernant leur(-s) enfant(-s).
- La réservation des repas aura lieu au moyen d'un formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie qui devra être remis complété à l'enseignant **au plus tard le jeudi pour la semaine suivante**
- Les factures seront adressées par la poste, et leur règlement interviendra par chèque ou en espèce (voir plus haut).

### 7) A vous de jouer !

Pour préparer la rentrée, il ne vous reste maintenant plus qu'à :

- 1) **Vous connecter à la plateforme en utilisant les identifiant et mot de passe fournis**
- 2) **Personnaliser votre mot de passe si vous le souhaitez**
- 3) **Vérifier et compléter les informations relatives à votre famille,**
- 4) **Indiquer votre adresse e-mail et sélectionner « Oui » dans la rubrique « information courriel »**
- 5) **Vérifier et compléter les informations relatives à vos enfants**
- 6) **Réserver les premiers repas de vos enfants**

**Bonne rentrée !**

